

REGIONAL

o Forum pour le développement en Afrique du Nord.

ALGERIE

HYDROCARBURES p. 1

- o La construction de Medgaz confiée à cinq sociétés multinationales.
- o L'ALNAFT approuve le plan de développement du champ Menzel Ledjnet-Est.
- o Nouveaux contrats d'approvisionnement de gaz en Italie pour Sonatrach.
- o Prochaine création d'une filiale de Sonatrach chargée de commercialiser le gaz naturel en France.
- o Sipex signe un contrat de recherche/exploitation dans un bloc au Mali.

ENTREPRISES p. 5

- o La part de marché de DHL en légère baisse au terme des neuf premiers mois de 2006.

INDUSTRIE p. 6

- o Poursuite de l'examen de la politique de relance industrielle.

MAROC

CONTRATS / AFFAIRES p. 7

- o ABB cède ses parts sur la centrale électrique de Jorf Lasfar à Taqa (Abu Dhabi).

ENTREPRISES p. 8

- o Barid Al Maghrib acquiert 35 % de SOFAC.
- o Création d'un joint-venture entre la CDG et EDS.

INFRASTRUCTURES p. 9

- o Protocole d'accord entre le groupe Orascom et la CDG pour l'aménagement d'une zone touristique.

TELECOMMUNICATIONS p. 9

- o Maroc Telecom s'adjuge 51 % du capital de Gabon Telecom.

BANQUES p. 9

- o Attijariwafa bank concrétise la prise de contrôle de la BST (Sénégal).

TUNISIE

CONTRATS / AFFAIRES p. 10

- o Contrat pour SAIPEM.

ENTREPRISES p. 10

- o Damartex transfère ses activités de production textile en Tunisie.
- o Hausse de 23,6 % du chiffre d'affaires de Karthago Airlines en 2006.

REGIONAL

SELON LE FORUM POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE DU NORD, LE COMMERCE INTRA-RÉGIONAL REPRÉSENTE UN ÉNORME POTENTIEL QUI RESTE ENCORE À EXPLOITER.

Le Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique pour l'Afrique des Nations unies qui couvre sept pays (Algérie, Egypte, Libye, Mauritanie, Maroc, Soudan, Tunisie) a organisé du 19 au 20 février à Marrakech un Forum pour le développement en Afrique du Nord sur "Le commerce pour une croissance créatrice d'emploi". Ce Forum qui clôturé les manifestations et études menées par le Bureau en 2006 sur le thème du commerce est le fruit d'un constat : malgré l'amélioration des performances économiques des pays d'Afrique du Nord (le taux de croissance moyen a atteint 7 % en 2006 contre 4,8 % en 2005), il n'y a pas eu de traduction évidente en termes d'emploi et la plupart des pays enregistrent un taux de chômage à deux chiffres. Convaincu que le commerce peut contribuer à accélérer la croissance économique, le bureau souligne que les échanges intra-régionaux représentent un potentiel énorme qui reste encore à exploiter et sont une composante essentielle de l'intégration régionale et mondiale des pays d'Afrique du Nord. Il convient donc selon **M. Karim Laraki**, coordinateur du Forum pour la CEA, "d'initier un cercle vertueux entre la promotion du commerce, la croissance et la création d'emploi". L'expérience montre ajoute-t-il qu'"aucun pays n'a réussi à initier ce cercle sans la libéralisation du commerce".

Le retard de l'Afrique du Nord en matière d'intégration régionale

De fait, l'Afrique du Nord comparée à sept autres régions du monde demeure l'ensemble régional le moins intégré : les exportations intra-régionales qui représentent 68 % dans les pays de l'UE et 51 % dans ceux membres de l'ALENA atteignent seulement 2,7 % des exportations globales des pays d'Afrique du Nord. Or la CEA constate qu'avec un certain nombre de mesures soigneusement conçues, le commerce intra-régional pourrait être multiplié par un facteur allant de cinq à dix.

Pour **M. Abdoulie Janneh**, secrétaire exécutif de la CEA, "la non intégration a un coût réel pour les pays de la sous-région et l'Afrique du Nord n'a pas toujours tiré profit de l'accélération du commerce international ; Il est cependant crucial que ces pays renforcent leur position dans l'économie mondiale". Parmi les coûts de l'absence d'intégration figurent notamment les freins qui en résultent pour l'investissement direct étranger. Pour la CEA, les firmes multinationales ne choisissent pas un pays en se basant sur son marché intérieur mais dans la manière dont il pourrait servir de plate-forme à la région. L'intégration régionale aurait ainsi un effet multiplicateur sur les politiques menées par chaque pays.

Selon le ministre marocain du Commerce extérieur, **M. Mustapha Mechahouri**, ce défaut d'intégration régionale "constitue un cas" et malgré les efforts déployés (UMA, accord d'Agadir, CEN SAD, Grande zone arabe de libre échange ...), les accords préférentiels les plus importants demeurent ceux conclus avec l'UE. L'intégration régionale en Afrique du Nord serait pourtant un complément (et non un substitut) indispensable à ces accords.

Le secrétaire général de l'UMA, **M. Habib Ben Yahia**, a insisté sur la nouvelle dynamique qui serait créée par un marché maghrébin de 80 et bientôt 100 millions de consommateurs avec la relance, fin janvier en Tunisie, de l'établissement d'une zone de libre échange prévoyant une classification douanière unique et la confirmation de la création de la Banque maghrébine d'investissement et de commerce extérieur (dont les activités vont démarrer à Tunis).

M. Hedi Jilani, président de l'UTICA (Tunisie), qui vient d'être nommé le 17 février président de la toute nouvelle Union maghrébine des employeurs,

estime que ce nouvel outil favorisera le partenariat public-privé et incitera les gouvernements à harmoniser les législations et à "réfléchir à l'éventualité d'une monnaie unique".

Dans une intervention clôturant la séance inaugurale, **M. Hassan Abouyoub**, ambassadeur itinérant du Maroc, a estimé que les pays de la sous-région se devaient de relever un défi : celui de la création de 30 à 40 millions d'emplois (20 millions pour le Maghreb central) d'ici 2015. Par rapport à son histoire, l'Afrique du Nord est aujourd'hui "en retrait". Ce retard est notamment dû à sa faible créativité en matière de recherche scientifique et culturelle : le nombre de brevets déposés est très faible dans la région, les équipements encore très insuffisants (moins de 30 ordinateurs pour 1.000 habitants, 5 % de connexions à Internet), la production littéraire ne représente que 2 % de la production mondiale. Or "si nous restons au fil de l'eau", la croissance moyenne des revenus par habitant variera de 27 % au Maroc à 30 % en Algérie et 41 % en Tunisie. Si l'on optait pour "un arrimage complet avec l'UE", les chiffres atteindraient 81 % pour le Maroc, 85 % pour l'Algérie et 76 % pour la Tunisie. Pour M. Abouyoub, il convient de se débarrasser des "nationalismes infantiles" et veiller en matière d'allocation de ressources à ne pas investir dans les secteurs "qui coûtent plus qu'ils ne rapportent". Il y a selon lui quatre conditions à remplir pour stimuler la croissance et l'emploi : 1) créer le marché en supprimant tous les obstacles au commerce ; 2) réguler le marché (c'est le rôle de l'Etat de droit) ; 3) stabiliser le marché (les facteurs macroéconomiques sont déterminants) ; 4) légitimer le marché (en créant des mécanismes de cohésion sociale).

Une série d'obstacles à surmonter

A l'occasion des trois sessions parallèles qui ont suivi les débats introductifs, les participants ont notamment relevé les entraves au commerce intra-régional. Ces obstacles ont été résumés par le directeur adjoint du département Moyen-Orient au FMI, **M. Amor Tahari**, qui estime que le taux de croissance de la région devrait atteindre au moins 7 % pour lutter efficacement contre la pauvreté et le chômage. Avec le taux de croissance moyen actuel de 4 à 5 %, "il faudrait 20 ans pour que les pays d'Afrique du Nord arrivent au niveau actuel des pays de l'OCDE à faibles revenus".

Selon M. Tahari, les obstacles à surmonter sont au nombre de cinq et concernent :

* Le niveau élevé des tarifs douaniers. Il serait paradoxal que ces tarifs soient éliminés avec certains pays de l'UE alors qu'ils demeureraient élevés au sein de la zone. La CEA note qu'actuellement, la moyenne simple des droits de douane NPF appliqués dans l'industrie est de 21 % pour les pays de la région contre 10,8 % pour l'Asie, 9,5 % pour les pays d'Amérique latine. Ces taux de protection appliqués par les pays de la région ont significativement baissé au cours des dix dernières années. Toutefois, la baisse n'a pas été uniforme sur l'ensemble des pays. Selon le dernier rapport de FEMISE de 2005, le Maroc aurait réduit son tarif moyen de 57 % et son tarif maximum de 65 % au cours de la période 1993-2003. En revanche, l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte auraient baissé leurs tarifs moyens d'un taux variant entre 20 et 30 %. En outre, on observe des réglementations restrictives quant à l'origine de certains biens manufacturés tels que les textiles et vêtements.

* Le caractère contraignant des procédures douanières liées à l'importation (procédures de certification, normes écologiques, autorisations d'importation ...).

* La nécessité de moderniser et d'harmoniser les systèmes de paiement. A cet égard, le coordinateur de la session consacrée à la conciliation du commerce avec les normes de gouvernance financière a insisté dans ses conclusions sur la nécessité pour "un système financier qui ne fluidifie pas le commerce entre les pays de la zone" d'adopter des procédures communes et proposé de lancer un groupe d'études sur l'intégration des systèmes financiers en Afrique du Nord. Pour ce qui est de la modernisation, il a souhaité l'organisation de sessions de formation aux règles de Bâle II et une mise à niveau des ressources humaines. De son côté, le représentant de la BEI, **M. René Perez**, a fait part des mesures de la FEMIP pour moderniser le secteur bancaire en accroissant les capacités des banques locales via l'assistance technique, en favorisant le capital risque, le crédit bail et le micro crédit (notamment au Maroc et en Tunisie). Au cours de cette session consacrée à la réforme du secteur financier, il a notamment été évoqué le manque d'informations à la

disposition des banques pour cerner les risques d'un projet (refus de transparence d'entreprises à structure familiale) ainsi que le détournement du capital risque de sa vocation initiale de financer les start-up. Il a été par ailleurs recommandé d'accélérer le désengagement de l'Etat du secteur bancaire (en Algérie, Libye et Mauritanie), d'augmenter la part des crédits octroyés au secteur privé, d'augmenter la taille des entités bancaires (par des opérations de fusion) et d'assainir les bilans des banques.

* Améliorer le transport et les services d'appui. De nombreux participants au débat ont souligné que le transport des marchandises entre deux pays de la zone oblige souvent à passer par un port européen de la Méditerranée et le transport des personnes par un aéroport situé hors continent africain. Le représentant de la Banque mondiale, **M. John Panzer**, a souligné qu'en matière de perception de la logistique les chiffres ne sont pas bons pour l'Afrique du Nord : la Tunisie se place au 60^{ème} rang, le Maroc à la 100^{ème} position et l'Algérie encore plus loin (140^{ème} rang). Pour le directeur général d'Air Sénégal International (joint-venture entre la RAM 51 % et l'Etat du Sénégal 49 %), **M. Mohamed Yaalaoui**, l'avenir passe par les codes share qui permettent de grouper les vols de plusieurs compagnies avec un maximum de taux de remplissage.

* Harmoniser les trop nombreux accords bilatéraux et multilatéraux dont l'imbrication rend la lecture difficile même pour les plus avertis.

Parmi les autres obstacles qui freinent le processus d'intégration régionale et le commerce en général, les divers intervenants ont notamment cité l'absence de coordination économique entre les divers pays de la zone, l'insuffisance de diversification des productions, la faible voire l'absence de complémentarité entre les différentes économies, la nécessité de réintégrer l'informel dans le secteur structuré, les diverses contrefaçons (selon le représentant de l'ONUDI au Maroc, **M. Jean-Luc Bernard**, près de 10 % des produits pharmaceutiques sont contrefaits), les difficultés de circulation des biens et des personnes (une chef d'entreprise soudanaise a ainsi regretté que pour traiter une opération d'importation avec un pays de la zone, elle devait attendre deux semaines pour l'obtention d'un visa et que pour cette même opération elle se heurtait à

la non reconnaissance par l'entreprise exportatrice de la banque nationale sur laquelle elle était adossée).

Une autre source de difficulté est liée au retard accusé par l'Afrique du Nord (même si elle est en assez bonne position par rapport au reste du continent) dans la diffusion de la culture numérique. A cet égard, la représentante de l'Egyptian Business Women Association, **M^{me} Amany Asfour**, a pointé l'importance que pourrait revêtir l'établissement de base de données et la généralisation du e-commerce sur le continent africain.

Selon **M. Azdine Elmoutassir Billah**, responsable du secteur des TIC à la CGEM, l'activité de la zone Afrique du Nord dans ce secteur "reste embryonnaire" et 87 % des parts de marché sont localisés aux Etats-Unis, en Europe et Asie du Sud-Est. Le représentant de la Confédération marocaine souligne que les pays les plus développés "se concentrent sur les produits à forte valeur ajoutée et qu'ils externalisent dans les pays du sud ceux à faible valeur ajoutée comme la sous-traitance manufacturière ou les télé-services. Pour ne pas dépendre des économies du Nord et créer une activité nationale exportatrice, il convient donc de se tourner vers la conception de logiciels ou l'activité multimédia. A ce stade, bien que tous les pays de la région aient adopté des stratégies nationales encourageant les investissements dans le secteur des TIC, d'autres obstacles demeurent liées à la taille (de nombreuses entreprises marocaines ou tunisiennes sont des PME), à la concentration géographique (en Tunisie, 80 % des entreprises du secteur sont situées à Tunis) et à la prépondérance du secteur public au niveau de la clientèle (il est à l'origine de 70 % du chiffre d'affaires).

Le choix d'un bloc régional et les recommandations du Forum

Si l'intégration régionale est un impératif pour l'Afrique du Nord, les gouvernements sont néanmoins confrontés, a rappelé M. Karim Laraki, à trois questions : avec qui s'intégrer ? jusqu'à quel point discriminer envers le reste du monde ? jusqu'où aller dans l'intégration ?

Dans sa note introductive au Forum, le bureau pour l'Afrique du Nord de la CEA rappelle qu'"aujourd'hui plusieurs pays de la région entrent dans des

accords d'association avec l'Union européenne. Doit-on en conclure que le processus doit se poursuivre pour aboutir à un large espace euro-méditerranéen ? Dans ce cas la question n'est plus de déterminer le degré de discrimination de l'Afrique du Nord envers le reste du monde mais plutôt de savoir si le concept "Afrique du Nord" doit progressivement se fondre dans le concept plus large qu'est l'espace euro-méditerranéen à travers des relations bilatérales entre chacun des pays de la région et l'Union européenne.

Une alternative, peut être plus souhaitable, serait que l'Afrique du Nord assume et revendique l'intensité de ses relations historiques, géographiques et économiques avec l'Europe mais se présente face à l'Union européenne en tant que bloc régional cohérent et ayant les moyens de faire pencher le rapport des forces en sa faveur dans les négociations de mise en place de l'espace euro-méditerranéen.

A l'issue du Forum, les participants ont formulé un certain nombre de recommandations pour relever les défis qui entravent le commerce et l'intégration régionale.

* Sur le plan général, il a notamment été demandé de redoubler d'efforts pour coordonner les réformes économiques et financières, et de faciliter l'émergence de groupes transnationaux nord-africains. Au cours des débats, des exemples de "success stories" ont été cités tel l'égyptien Orascom, leader du mobile en Algérie (où il est également implanté dans l'industrie du ciment) et nouvel intervenant dans le secteur touristique marocain (cf. infra). De même, la banque marocaine Attijariwafa bank qui s'est implantée en Tunisie en prenant le contrôle de la Banque du Sud avec le groupe espagnol Santander et plus récemment au Sénégal avec une prise de participation majoritaire au sein de la BST (cf. infra). Il a également été préconisé d'adopter la démarche du partenariat public-privé comme démarche structurante (l'exemple des relations du Maroc avec plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest montre que lorsque pouvoirs publics et secteur privé harmonisent leurs stratégies les échanges commerciaux et les investissements entre pays du sud s'accroissent rapidement), d'adopter des actions spéciales pour l'encouragement des PME et de promouvoir la coopération sud/sud.

* Au plan des actions spécifiques, il a notamment été proposé :

- d'identifier les secteurs pour lesquels des projets nord-africains structurants peuvent être mis en œuvre dans les meilleurs délais ;
- de mettre en place un processus d'harmonisation des réglementations financières et d'allègement des procédures commerciales ;
- de mettre en place un processus de concertation régionale favorisant le développement du secteur des services ;
- d'appuyer et adhérer à la mise en œuvre d'une plate-forme régionale électronique pour le commerce.

* Pour sa part, la Commission économique pour l'Afrique devra lancer des études : pour le suivi et l'évaluation de l'impact du commerce intra-régional en Afrique du Nord, notamment sur l'emploi et la promotion de l'entrepreneuriat ; sur la création d'une zone de libre échange en Afrique du Nord ; pour identifier des solutions et des actions innovantes pour que les infrastructures jouent pleinement le rôle d'accélération du processus d'intégration régionale ; sur les systèmes financiers des pays d'Afrique du Nord, pour faire un état des lieux et identifier des actions à mener de manière concertée.

Le bureau de la CEA a également été chargé de mettre en place la plate-forme électronique de commerce et de renforcer l'appui technique apporté aux pays d'Afrique du Nord dans le domaine des négociations commerciales internationales et produire des rapports réguliers sur leur impact.

Pour toute information complémentaire sur les travaux du Forum : il est possible de consulter le site web : www.northafricaforum.org

AGENDA / MANIFESTATIONS

□ La Banque européenne d'investissement (BEI) et la Fédération bancaire européenne (FBE) se sont associées pour organiser à Paris, les 22-23 mars 2007, la 2^{ème} **Conférence FEMIP sur la question des transferts financiers des travailleurs migrants en Euro-Méditerranée.**

Le cadre des travaux sera posé par l'étude, réalisée par le Fonds fiduciaire FEMIP en mars 2006, qui a fait ressortir, d'une part, l'importance des volumes transférés (près de 8 milliards euros sont "officiellement" transférés chaque année et environ 15 milliards si l'on